



# Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Midi-Quercy

Atelier Agriculture

Phase élaboration du Diagnostic et d'analyse de l'Etat Initial de l'Environnement

09 / 04 / 2019



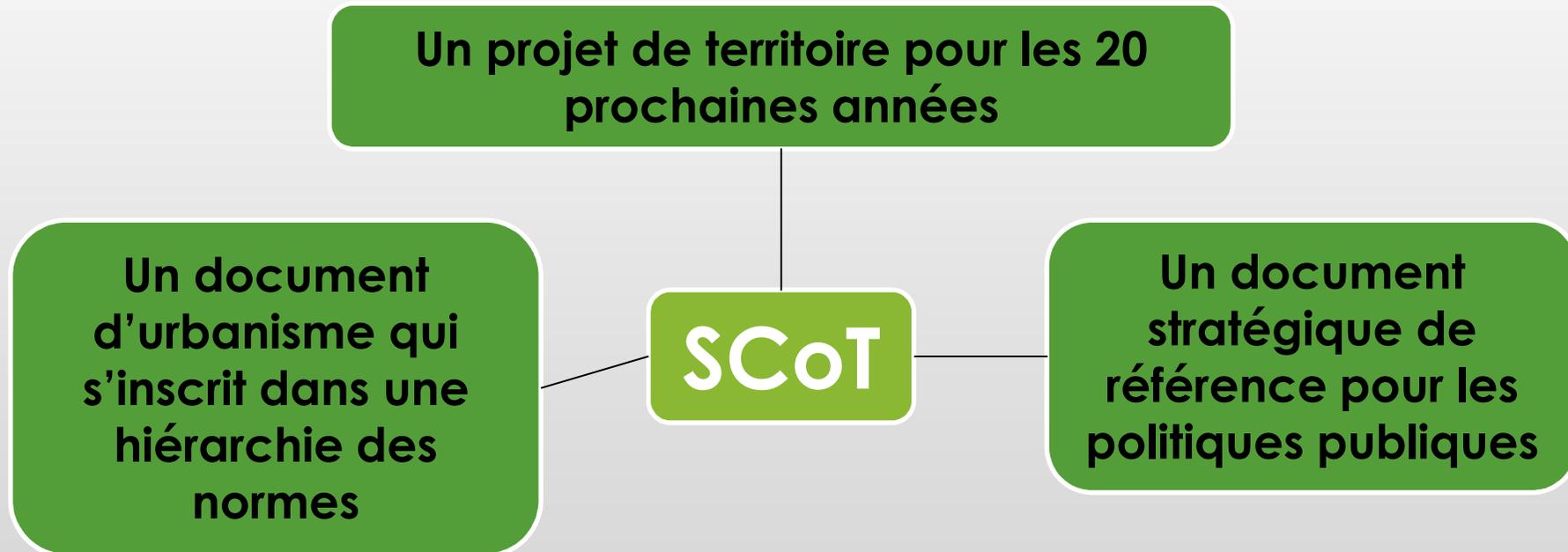
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

# Plan de la présentation

- Éléments de cadrage :
  - Le SCoT : contenu / cadrage réglementaire
  - Lien avec l'agriculture
  - Premiers éléments du volet agriculture du diagnostic dans le cadre du projet de SCOT
- Échanges

# Éléments de cadrage

- Qu'est-ce qu'un SCoT ?
- Quelle portée sur l'agriculture ?



# Le contenu du SCoT et son élaboration

4

## Les temps du SCoT

## Contenu des phases

2019

Rapport de présentation :  
Diagnostic & Etat initial  
de l'environnement...

*Analyses : comment fonctionne le territoire, tendances à l'œuvre, besoins, enjeux, risques, opportunités...*

Projet  
d'Aménagement et  
de Développement  
Durables (PADD)

*Choix d'un positionnement et des objectifs stratégiques correspondant au mode de développement futur choisi*

2020

Document  
d'Orientation et  
d'Objectifs (DOO)

**Document opposable**, dans un rapport de compatibilité, qui précise les actions à mettre en œuvre pour donner corps à la stratégie du PADD

**Arrêt du Projet**

2021

Consultations,  
Enquête publique,  
procédure  
administrative

*Avis des Personnes Publiques Associées,  
CDPENAF  
Procédure administrative*

# Cadrage réglementaire

- Un principe général de l'urbanisme : l'équilibre entre les fonctions des espaces :
  - (art. L 101-2 code urbanisme : « 1° L'équilibre entre :
    - a) Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
    - b) Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ;
    - c) Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ; ...)
- Une prise en compte des espaces agricoles dans le SCOT :
  - Dans le diagnostic territorial
  - Dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables
  - Dans le Document d'Orientation et d'Objectifs
  - Dans la démarche d'élaboration : Personnes Publiques Associées

# Cadrage réglementaire

Rapport de  
présentation :  
Diagnostic & Etat  
initial de  
l'environnement...

- (art. L 141-3) : **Le rapport de présentation explique les choix** retenus pour établir le projet ... en s'appuyant sur un diagnostic établi au regard des besoins ....., notamment en matière de biodiversité, d'agriculture, de préservation du potentiel agronomique, ...

Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'arrêt du projet de schéma et **justifie les objectifs chiffrés** de limitation de cette consommation compris dans le DOO.

Projet  
d'Aménagement  
et de  
Développement  
Durables (PADD)

- (art. L 141-3) : **Le PADD fixe les objectifs** des politiques publiques ... de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers

- (art. L 141-4) : **Le DOO détermine** :

1° Les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers ; ...

3° Les conditions d'un développement équilibré dans l'espace rural entre l'habitat, l'activité économique et artisanale, et la préservation des sites naturels, agricoles et forestiers.

Document  
d'Orientation et  
d'Objectifs  
(DOO)

- (art. L 141-10): **Le DOO détermine** :

1° Les espaces et sites naturels, agricoles, forestiers ou urbains à protéger dont **il peut** définir la localisation ou la délimitation.

# Principales thématiques concernant l'agriculture

## Paysages

PADD

*Plusieurs traductions possibles, exemples :*

- Garantir la préservation et la qualité des paysages nécessite de considérer la localisation et l'impact des développements urbains à toutes les échelles de perception (depuis le piéton, jusqu'aux vues lointaines).
- Le SCoT affirme l'importance des panoramas et des vues depuis les belvédères, les sentiers côtiers, les routes...
- Poser le principe des bourgs, villages et quartiers compacts en lien avec leur environnement agro-naturel comme un élément identitaire majeur.
- Mieux gérer les franges urbaines (éco-lisières, traitement des entrées de villes, signalétique, publicités...).

**PRESCRIPTION :** Définir des limites à l'urbanisation et développer des lisières agro-paysagères

- Les documents d'urbanisme identifient les limites du développement urbain et tendent à maintenir et/ou à permettre le rétablissement d'une ceinture paysagère à vocation agricole ou naturelle autour des bourgs, par l'aménagement d'espaces de transition avec l'espace naturel et rural : ces transitions urbain/ rural peuvent contribuer aux aménités de la commune et à la sociabilité en prenant la forme de jardins, vergers, chemins, voies vertes...

# Principales thématiques concernant l'agriculture

## Biodiversité et Trame verte et bleue

Objectif général de l'urbanisme : (art. L101-6)  
... 6° La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques...

### Trame verte

■ Secteurs de pelouses sèches

Source : Insee/INRAE

▨ Réservoirs sous pression

— Corridors verts

— Corridors sous pression

### Trame bleue

■ Plans d'eau

■ Secteurs de zones humides potentielles

— Cours d'eau permanents

— Cours d'eau intermittents

— Voie ferrée

■ Projet LGV

— Routes principales

● Obstacles avérés à l'écoulement des eaux

### Repères cartographiques



# Principales thématiques concernant l'agriculture

## Gestion économe des espaces naturels, agricoles et forestiers

*Plusieurs traductions possibles, exemples :*

- Règles d'urbanisation : densités, densification des espaces déjà urbanisés
- Enveloppe foncière plafond pour les espaces à urbaniser
- ...

### Développement en continuité des principaux espaces urbanisés existants

-  Noyaux villageois existants
-  Zones d'activités existantes

### Développement mesuré des hameaux

-  Hameaux extensibles
-  Hameaux à maîtriser (prescription)

## Les besoins d'espaces pour les logements et les activités économiques

- Analyse des tendances démographiques et estimation des besoins pour l'habitat, les équipements et les zones d'activités économiques

### Orientations chiffrées

-  Objectif maximum de population totale à l'horizon 2030
-  Objectif maximum de construction de nouveaux logements à l'horizon 2030
-  Objectif maximum de consommation d'espaces agricoles pour l'habitat à l'horizon 2030

# Principales thématiques

## Agriculture

PADD

### Plusieurs traductions possibles, exemples :

Le SCoT Est Cantal affirme l'importance de préserver son **PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL, OU L'AGRICULTURE OCCUPE UNE PLACE PREPONDERANTE ET Y JOUE UN ROLE FONDAMENTAL** : savoirs faire, paysages, biodiversité, prévention des risques naturels, identité locale créatrice d'attractivité touristique.

- **MAINTENIR ET VALORISER UNE AGRICULTURE QUALITATIVE DURABLE ET PORTEUSE DES SAVOIR-FAIRE DU TERRITOIRE**

**Orientation 2.1 : le SCoT vise à favoriser les emplois locaux liés notamment aux services, à l'Industrie et l'Industrie Agro-Alimentaire, au machinisme agricole, à l'agriculture.**

*Albret*

DOO

**PRESCRIPTION : INTEGRER DES OBJECTIFS EN FAVEUR DU MAINTIEN DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS**

*Cantal*

Les documents d'urbanisme protègent les structures et exploitations agricoles du territoire, afin de maintenir un tissu d'exploitations, faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et les reprises d'exploitations sur le territoire.

**PRESCRIPTION : IDENTIFIER LES ENJEUX AGRICOLES**

Pour conserver le potentiel de production du territoire et faciliter l'installation de jeunes agriculteurs, les documents d'urbanisme analysent les enjeux et justifient les choix d'urbanisation par rapport à l'activité agricole et aux exploitations au regard

# Principales thématiques

## Agriculture

### Plusieurs traductions possibles, exemples :

#### ■ **PRESCRIPTION** : Favoriser le bon fonctionnement des exploitations agricoles.

→ Eviter ou limiter le morcellement des exploitations, en prenant en compte la localisation des sièges d'exploitation en lien avec les besoins des activités agricoles (élevage, polyculture, sylviculture, viticulture..).

→ Les documents d'urbanisme locaux veillent à assurer le bon fonctionnement des exploitations agricoles au regard de :

- Leur proximité avec des bâtiments d'exploitation existants ou futurs ;
- L'organisation du parcellaire d'exploitation (ensemble de parcelles exploitées par le même exploitant) ;
- L'accessibilité des parcelles et la circulation des engins agricoles et des troupeaux ;
- L'usage des parcelles : aménagements, nature des cultures, plan d'épandage..

Charente  
Maritime

- Les zones d'activité importantes seront prévues pour être aménagées par phases, afin de ne pas mettre sur le marché des surfaces trop importantes à l'échelle du SCoT, et de ne pas retirer, le cas échéant, à l'agriculture, aux milieux naturels ou à la forêt des surfaces non nécessaires.

Aveyron



*Au regard de la thématique agricole, le SCoT ne peut agir directement que sur le foncier agricole*

# Éléments de cadrage

1<sup>er</sup> regard sur l'analyse agricole du SCoT du Pays Midi-Quercy

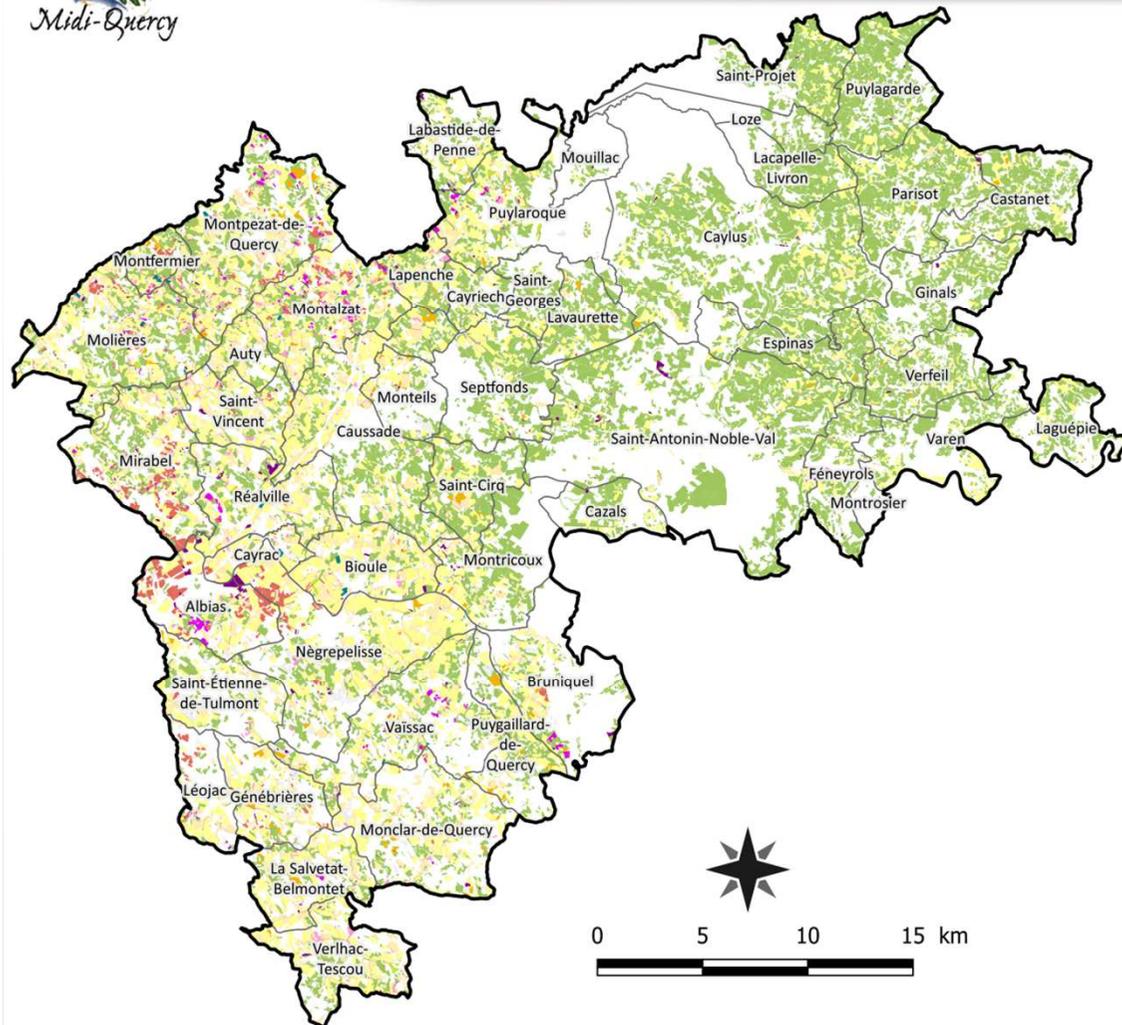


# Une agriculture aux multiples visages



CULTURE MAJORITAIRE DES ILOTS PAC EN 2017

SCOT MIDI-QUERCY



## LEGENDE

Cultures majoritaires (superficie en hectares)

Fourrage, prairies et parcours (33 203,6)
Céréales (18 298)
Oléagineux (5 970,4)
Gels (1852,78)
Vergers (1195,5)
Divers (830,51)
Légumineuses (782,4)
Légumes-fleurs (452,58)
Vignes (351,06)
Autres cultures industrielles (84,35)
Plantes à fibres (0,43)

- Plus 63 000 ha déclarés à la PAC en 2017, soit 52% de la superficie du territoire
- Plus de la moitié de la SAU en prairies et fourrages
- 20% de la SAU équipée pour l'irrigation

Réalisation : E2D - Février 2019 Source : RPG 2017

# Une agriculture aux multiples visages

- Un **modèle polyculture élevage majoritaire** mais en recul progressif

*Perte de 9400 UGB entre 2000 et 2016 face à des surfaces toujours en herbe en augmentation, +2700 ha*

- Plus de 1000 ha en **arboriculture** à l'ouest du territoire :

*Au nord-ouest, une arboriculture de coteaux confrontée à une difficulté de reprise*

*Au sud-ouest, une arboriculture de plaine créatrice de valeur ajoutée*

- Une **viticulture** minoritaire (350 ha) mais porteuse d'une **identité territoriale** : AOP « Coteaux du Quercy »

- Une production de **semences**, au centre-ouest, vectrice de **valeur ajoutée mais fragilisée**

*Diminution de 50% des surfaces contractualisées entre 2014 et 2016*



# Une valorisation des productions agricoles

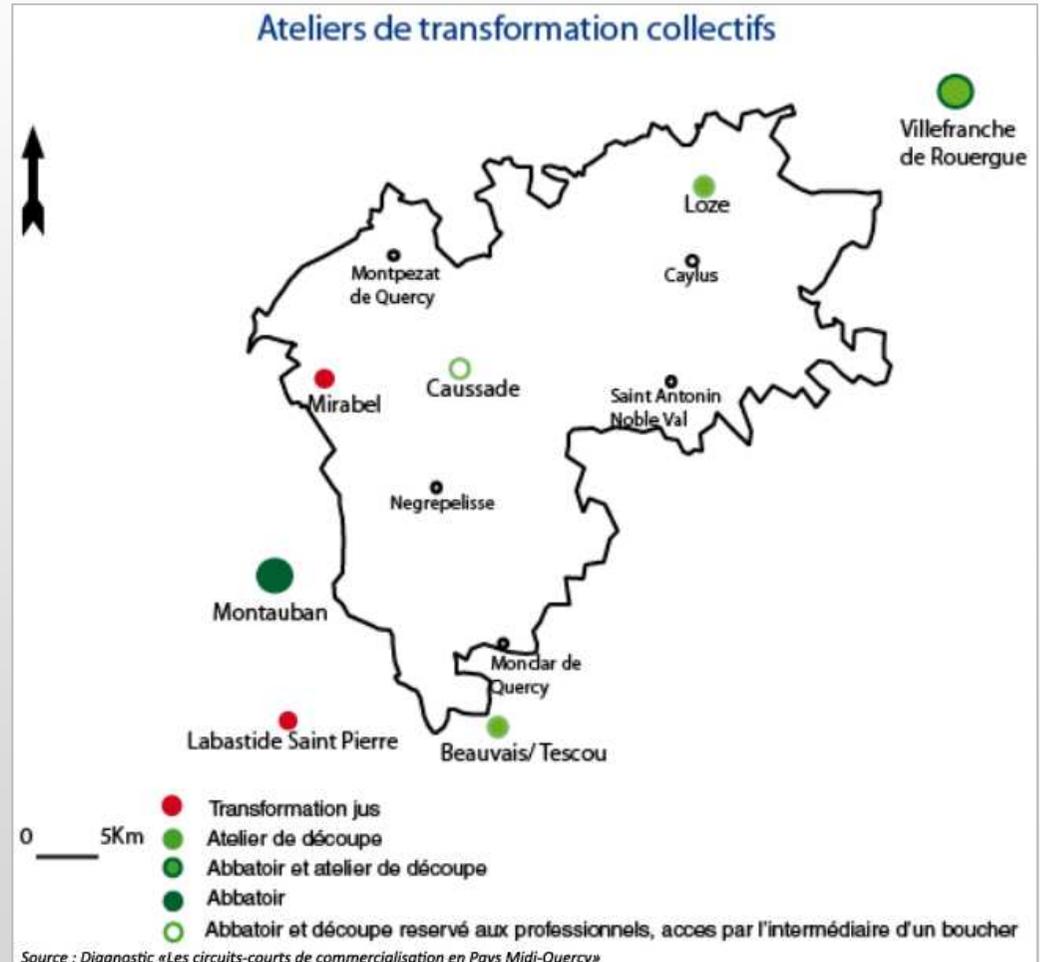
## ○ Des signes de qualité nombreux

*Près de 23% des exploitations sous signes de qualité*

*Une 100aine d'exploitations en agriculture biologique en 2016, soit 8% des exploitations agricoles du territoire, représentant 4 750 ha*

## ○ Des circuits courts développés mais **peu d'outils collectifs de transformation** des produits agricoles

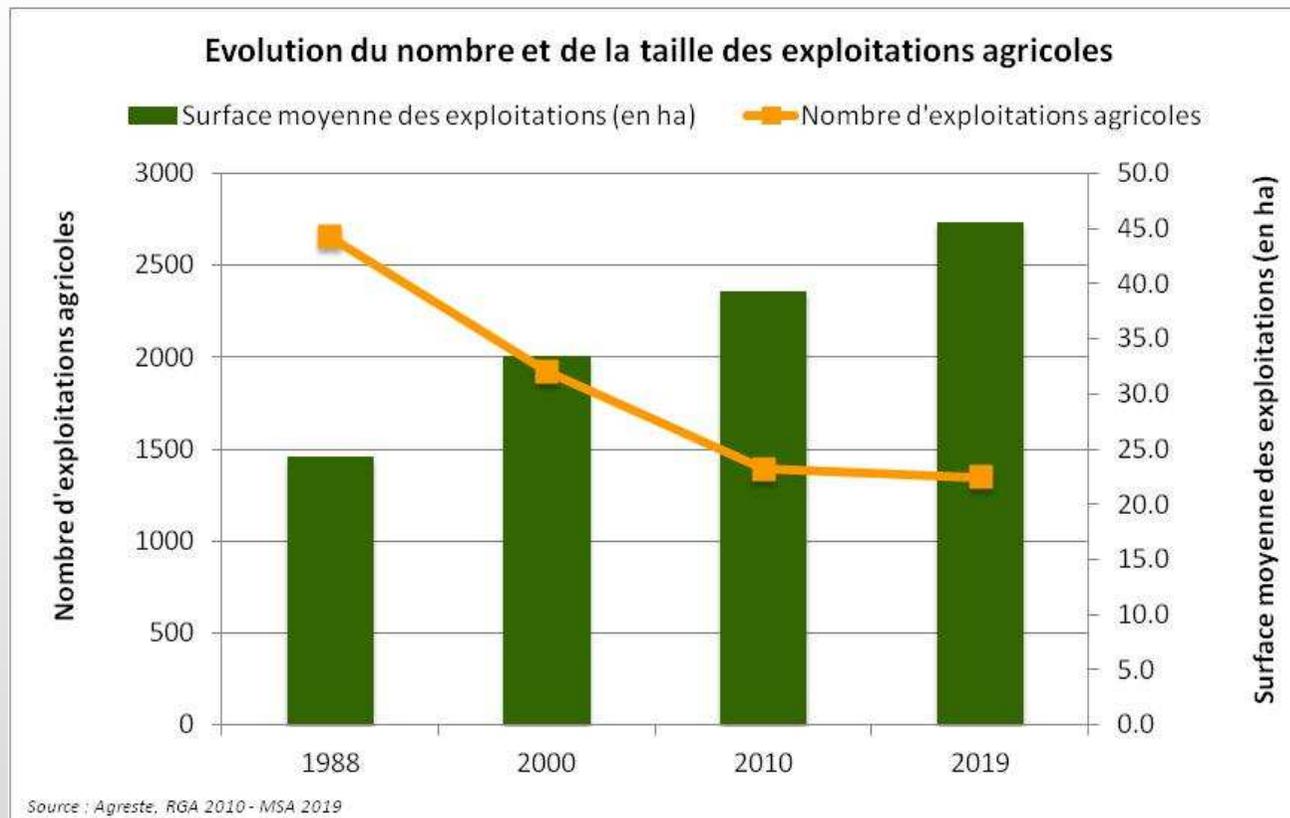
*20% des exploitations agricoles (+de 270) commercialisant tout ou partie de la production en circuits courts*



# L'évolution du foncier agricole

- Des exploitations agricoles suivant la **tendance nationale à l'agrandissement**

*Une surface moyenne qui a pratiquement doublée, passant de 24 ha en 1988 à 46 ha en 2019*

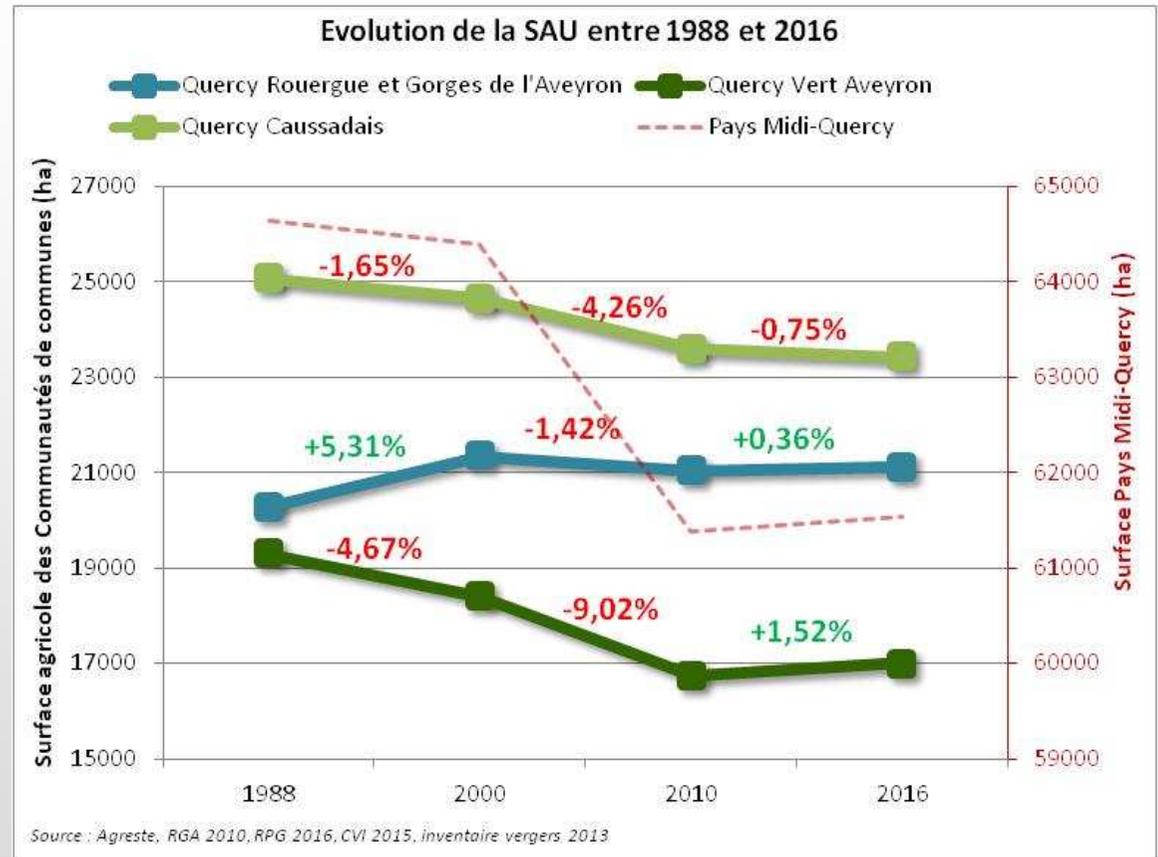


- **Un nombre d'exploitations agricoles qui se stabilise** depuis 2010

*Perte de 43 exploitations entre 2010 et 2019*  
*Perte de 530 exploitations entre 2000 et 2010*

# L'évolution du foncier agricole

- Une **perte de 3100 ha** de terres agricoles en 30 ans soit **-4,8%** (-7,7% dans le 82)
- ...mais une légère **inversion de la tendance sur la dernière décennie** : gain de 150ha
- Une augmentation généralisée et continue du prix du foncier agricole : +11% à +51% depuis 2012 selon les secteurs (+37% dans le 82)



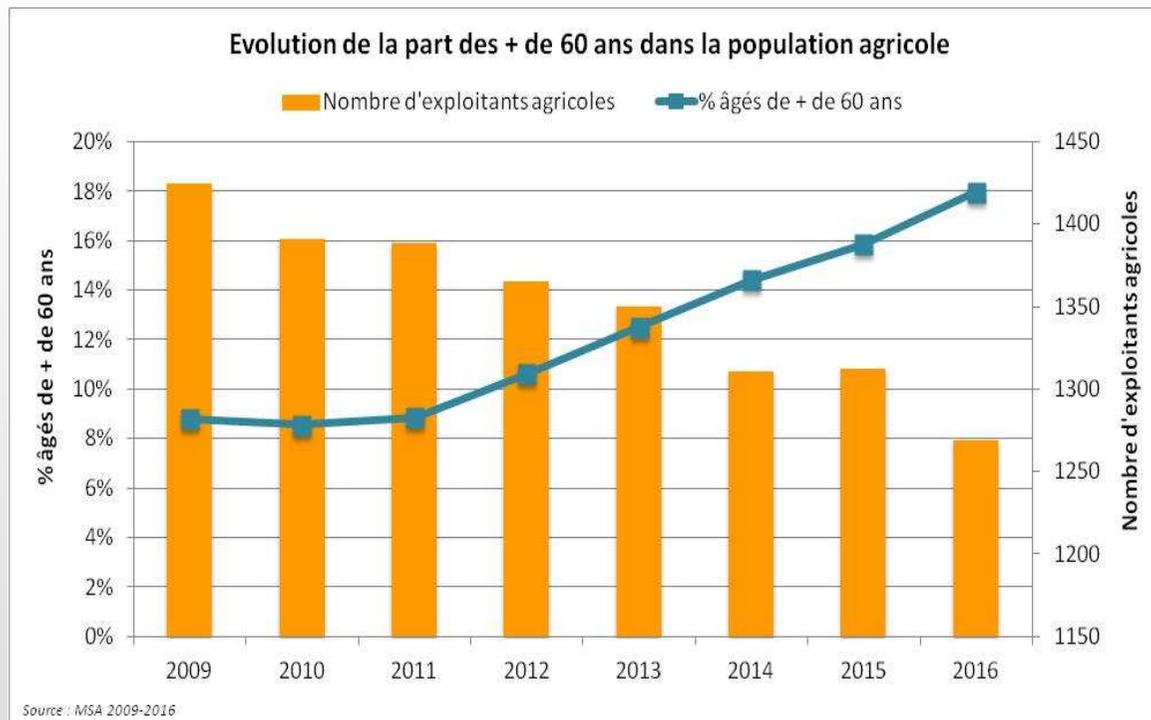
- Un foncier agricole confronté à des problématiques multiples :
  - Pression urbaine** avec la proximité de pôles urbains
  - Pression agricole**, notamment sur les terres en cultures à forte valeur ajoutée
  - Déprise/abandon** des espaces les plus complexes à exploiter

# Un recul de la population agricole

- Un **renouvellement difficile des générations** d'exploitants agricoles

*Un âge moyen des exploitants agricoles de 51 ans en 2016 contre 47 ans en 2010*

*Plus de 70% des exploitants concernés par la question de la succession n'ont pas de successeur connu*



- Malgré une **dynamique d'installation** qui parvient à se maintenir

*Plus de 240 installations comptabilisées entre 2010 et 2016*

*Soit 20 % des installations du département*

- Et une agriculture **pourvoyeuse d'emplois**

*464 ETP salariés en 2015, soit une progression de +15% depuis 2010*

# Échanges : les questions qui peuvent se poser dans le cadre du SCoT

- Quelle stratégie de préservation d'un foncier agricole fonctionnel, notamment à proximité des agglomérations et autour des villes du territoire ?
- Comment éviter ou limiter le phénomène d'abandon et de déprise agricole dans les zones agricoles concernées ?
- Comment assurer l'accessibilité et la transmission du foncier agricole aux exploitants agricoles ?
- Quelle/s agriculture/s voulons-nous pour demain ?
  - Veut-on maintenir une agriculture diversifiée pouvant répondre à la demande locale des consommateurs ?
  - Comment ?
  - Quelles modalités pour encourager et accompagner la création de valeur ajoutée agricole ?